



# René Le Guen

## Un homme de conviction

Tout au long de sa vie de militant et dans ses responsabilités politiques et syndicales, René Le Guen a défendu avec passion le droit pour tous à la formation permanente.

Il y voyait une condition à l'épanouissement personnel et social, une clé pour l'accès de tous à la culture et l'une des conditions de la démocratie. En 1972 comme Président fondateur de l'Iforep, il s'inspirera de ces idées et de ces convictions pour mener son action lors de la création et du développement ultérieur de l'institut.

*Extrait du supplément aux cahiers de l'Iforep N°78.*

*« Il s'efforçait d'être toujours en prise sur ce qui bougeait, et de garder l'initiative. »* Michel Laurent, comme tous ceux qui ont côtoyé René Le Guen, garde le souvenir d'un homme engagé, exigeant, chaleureux et créatif. Formé à la rude école de la Résistance, appelé à côtoyer de fortes personnalités comme Marcel Paul, très tôt il a été conduit à prendre d'importantes responsabilités syndicales, puis à s'engager politiquement. Mais, souligne Maurice Caron, *« il a toujours tenu à conserver son activité professionnelle »*.

Pour René Le Guen, en effet, un cadre se *« mutilait »*, perdait de sa crédibilité, s'il devait renoncer à sa carrière pour privilégier ses choix syndicaux ou politiques. Prêchant l'exemple, il s'imposait un rythme de travail qui épuisait ses proches collaborateurs. Autant de raisons qui feront que ses adversaires, s'ils le combattront parfois sans complaisance, le respecteront toujours.

En homme de conviction et d'action, René Le Guen s'efforcera toujours de bousculer les choses. Il estimait que l'impossible était de l'ordre du possible, que ce n'était qu'une question de temps, de moyens et d'organisation. *« Il ne reculait devant rien et choisissait toujours le projet le plus ambitieux »*, se souvient Michel Laurent.

*« Il voyait les choses en avance »*, constate pour sa part André Jaeglé. Cette capacité d'anticipation se nourrissait d'un formidable appétit pour tout ce que la science et la technique pouvaient offrir de neuf.

Par exemple, dit Maurice Wulfman, *« il m'avait demandé d'utiliser des magnétoscopes alors que cette technologie était encore quasiment expérimentale »*.

Cette curiosité s'alimentait aussi d'innombrables rencontres avec des personnalités extrêmement diverses, avec un grand esprit d'ouverture. René Le Guen gardait toujours une écoute qui se voulait active.

Michel Laurent: *« Dans un premier temps, il faisait se rencontrer les gens »*. La forme importait peu.

*« Il n'essayait jamais de faire entrer les personnes concernées dans un moule, mais toujours d'adapter les formes de réflexion et de travail. »* Ce pragmatisme, qui fut souvent incompris, lui permettait de *« tirer le meilleur de chacun »*. Il ne s'agissait pas de créer un énième club de discussion, mais de savoir à chaque fois comment les idées pouvaient être réellement et collectivement portées. *« Il avait toujours la volonté de créer des outils et des structures, de les pérenniser en dépit des vicissitudes. Cet esprit de continuité ne voulait pas dire que les échecs lui étaient indifférents, mais ils ne le décourageaient pas. »* On en verra pour preuve le fait que son dernier ouvrage, publié en 1993, peu de temps avant sa disparition, s'intitule : *« Services publics, une réponse pour l'avenir »*. Cinquante ans après, le combat de cet homme, qui avait participé à la nationalisation des Industries électrique et gazière à la Libération, restait le même.

*Extrait du supplément  
aux cahiers de l'Iforep N°78.*

# Un projet ambitieux

« ...Créer des obligations **légales** aux entreprises. »

« René Le Guen nourrissait beaucoup d'ambitions pour l'iforep »

L'opinion de Maurice Wulfman, résume celle des acteurs ayant participé à la naissance de l'Institut.

En 1972, l'iforep naît sur un terreau fertile. La loi de 1971 dessine un cadre juridique favorable.

« Elle créait des obligations légales aux entreprises » explique Maurice Wulfman;

« La vraie culture générale est celle qui fait l'homme ouvert à tout ce qui n'est pas lui, à tout ce qui dépasse le cercle étroit de sa spécialités. »

Paul Langevin

« Par exemple, 1 % de la masse salariale devait être consacré à la formation continue ». Mais dans le même temps, la loi interdit que ces sommes soient à « consommation interne ». Ces crédits doivent automatiquement être affectés à un organisme distinct de l'entreprise. « D'où l'idée de créer une infrastructure externe, comme la loi

nous en offrait la possibilité et de profiter des incitations financières », se souvient Maurice Wulfman. Cette opportunité, René Le Guen entend la saisir: « Il devenait normal, dira-t-il en 1973, que nous examinions les moyens de mettre en œuvre l'ensemble de ces conquêtes [la loi de 1971 - Ndlr], de les mettre en œuvre en s'inscrivant dans les objectifs poursuivis par les travailleurs ». La nécessité de créer un nouvel organisme est d'autant plus impérative que les besoins de formation explosent littéralement en raison du dynamisme propre des activités sociales.

D'autre part, celles-ci sont soumises à de nouvelles réglementations. À très brève échéance, les moniteurs de colonies de vacances, les directeurs de centres devront être diplômés.

Dans le même temps, les CMCAS, qui ne bénéficiaient pas du service de formation de la CCAS avaient également besoin d'animateurs sportifs, de bibliothécaires pour répondre à la demande croissante des agents.

Dès ce moment, pour René Le Guen, la formation permanente ne saurait se réduire à son seul aspect utilitaire, voire utilitariste. Elle doit aussi avoir pour but de répondre aux besoins de culture des travailleurs. Pour lui, une dactylo doit « comprendre ce qu'elle tape et met en forme ». Mais surtout, comme il le dira plus tard, « il s'agit de placer l'action de formation des hommes dans le mouvement général du progrès des sciences et des techniques, dans le mouvement des connaissances ». L'iforep devait être le reflet de ces convictions. Encore fallait-il les faire partager. « Il a toujours eu le souci d'associer l'ensemble des fédérations syndicales à ce qui n'était encore qu'un projet. Elles se sont toutes montrées intéressées », résume Maurice Caron qui allait devenir le premier secrétaire général de l'iforep.

Pourtant, les concepts sur lesquels repose l'Institut, bousculent nombre d'habitudes. « D'emblée

René Le Guen affirme que la formation n'est pas neutre », se souvient Maurice Caron. « Cela ne signifie pas dans son esprit une forme quelconque d'embrigadement. » L'approche est différente : « Pour lui, le bénévolat n'entraîne pas automatiquement la compétence. Il est nécessaire de former des gens compétents pour les activités sociales et pour cette raison leur formation doit comporter une ouverture sur les connaissances générales ».

« La part du travail intellectuel dans les activités humaines est appelée à grandir sans cesse »  
écrivait René Le Guen dans « Oxygène pour les cerveaux ».

L'indépendance de l'Iforep fut l'un des autres points d'achoppement. « La formation pour René Le Guen ne doit pas seulement répondre aux besoins des services de la CCAS ou à ceux des CMCAS. Elle doit aller au-delà », explique Maurice Caron. René Le Guen se plaçait ici dans la continuité de sa pensée et dans l'esprit de la loi de 1971 en refusant que la formation soit strictement utilitariste. Il voulait également sortir d'un corporatisme étroit. C'est ainsi que l'Iforep va être bâti autour d'un triptyque indissociable:

« Formation Information, Recherche ». René Le Guen marque l'intérêt de cette conception. Lors d'un stage Iforep en 1973 : « Nous voulons que les spécialistes, les scientifiques extérieurs, de l'université, du CNRS, soient en permanence associés à nous. Nous voulons aussi que les travailleurs soient en permanence associés à nous et nous considérons que les travaux de ces recherches vont servir de base à des actions pédagogiques. C'est-à-dire, il y a une liaison très vivante et directe entre la recherche et sa mise en application. Nous voulons aussi par la publication de cahier [« Les Cahiers de l'Iforep » Ndlr], que ces études portées à la connaissance d'une façon régulière des CAS et des animateurs, soient des éléments de formation permanente car ce n'est pas seulement le fait de venir en stage, c'est le fait aussi de pouvoir disposer de temps et de moyens pour, d'une façon permanente comme son terme l'indique. effectuer une mise à jour de ses connaissances ». René Le Guen, choisi comme président de l'Iforep, va s'investir totalement dans ce projet ambitieux qui repose sur une conception extrêmement moderne et audacieuse. Pour lui, il représente la mise en œuvre et la concrétisation d'idées ardemment défendues.

Extrait du supplément  
aux cahiers de l'Iforep N°78.

## 13 décembre 1921

René Le Guen naît à Septème les Vallons, près de Marseille. Les obligations de son père marin le conduisent à être élevé plusieurs années en Indochine. Il assistera à des manifestations dont la répression violente le marquera pour la vie. Il reviendra, orphelin de père, à Marseille à l'âge de douze ans.

## 1940

Officier mécanicien de la marine marchande. Il souhaitait y poursuivre la carrière de son père. Son absence de "pied marin" le conduira vers une autre destination.

## 1942

Étudiant à la faculté des sciences et à l'institut de mécanique des fluides, il entre en novembre à la Régie interne du gaz de Marseille.

## 1943

Il entre dans la Résistance et adhère à la CGT clandestine.

## 1944

Il devient secrétaire du syndicat CGT-GNC des gaziers de Marseille et adhère au Parti Communiste Français.

## 1945

Rencontre avec Marcel Paul. Il est nommé membre du Conseil d'administration de GDF. Il y restera jusqu'en 1982.

## 1947

Diplômé de l'École Supérieure d'Applications Gazières, il devient ingénieur.

## 1949

Il est nommé chef du service des techniques nouvelles et réseaux de transport du gaz de la région parisienne.

## 1959

Il est élu président du GNC. Trois ans auparavant, il avait été élu secrétaire général adjoint de la Fédération nationale de l'Énergie CGT.

## 1963

Il est élu secrétaire général de l'UGICT-CGT; en 1967, il devient membre de la Commission exécutive confédérale de la CGT.

## 1964

Il devient président du Conseil d'administration de la CCAS jusqu'en 1972.

## 1965

Il crée la revue "Options", de l'UGICT-CGT.

## 1967

Nommé au Conseil Économique et Social au titre de la CGT, puis en tant que personnalité: son mandat sera renouvelé pendant 25 ans.

## 1970

Il est élu au Comité Central du PCF. Il accédera au Bureau Politique en 1979, responsable de l'activité parmi les techniciens, ingénieurs, chercheurs et cadres, ainsi que des questions des sciences et des technologies.

## 1972

Président de l'Iforep jusqu'en 1982.

## 1977

Publie "Voyage avec des Cadres".

## 1980

Création de la revue "Avancées Scientifiques et Techniques".

## 1982

Quitte ses dernières responsabilités syndicales. Il préside le Conseil Scientifique et Pédagogique de l'Iforep. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Recherche, le fait Chevalier de la Légion d'Honneur au titre d'ingénieur.

## 1983

Il publie de 1983 à 1989 plusieurs ouvrages : « les enjeux du progrès » ; « Les cadres et le PCF » ; « Oxygène pour tous les cerveaux » ; « Mutations et Révolutions » ; « Sciences en conscience ».

## 1886

Créations des Rencontres de Fontenay et du Forum des avancées Scientifiques et Techniques qui seront marquées au cours des années suivantes par les liaisons en direct avec la station Mir ou le CERN de Genève.

## 1993

Publie « Services publics, une réponse pour l'avenir ».

René Le Guen est décédé le 22 novembre 1993.